

Le tableau des plafonds hlm de ressources annuelles imposables au 1er janvier 2011

Vous trouverez en premier la définition des catégories de ménage, et en suivant, le tableau sur les plafonds de ressources.

- 1 : 1 personne seule,
- 2 : 2 personnes sans personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages,
- 3 : 3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge, ou jeune ménage sans personne à charge,
- 4 : 4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge,
- 5 : 5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge,
- 6 : 6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge,
- Dernière catégorie : par personne supplémentaire.

Consultez les plafonds de ressources en euros ci-après :

Catégorie de ménage	PLUS	PLAI-PLA Très Sociaux	PLS
1 personne	19 225 €	10 572 €	24 992 €
2	25 673 €	15 405 €	33 374 €
3	30 874 €	18 524 €	40 136 €
4	37 272 €	20 612 €	48 453 €
5	43 846 €	24 116 €	56 999 €
6	49 414 €	27 178 €	64 238 €
personne supplémentaire	+ 5 512 €	+ 3 031 €	+ 7 165 €

Au 1er janvier 2011